70 idées pour défendre

LES SOLIDARITÉS DE TOUTES NOS FORCES

70 ans

FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ

PLATEFORME DE PROPOSITIONS POUR LA PRÉSIDENTIELLE 2027

PRÉAMBULE

Les solidarités, de toutes nos forces

À l'occasion de ses 70 ans et à l'approche de l'élection présidentielle, la Fédération des acteurs de la solidarité investit le débat politique avec une conviction : la solidarité est la clé de notre avenir collectif.

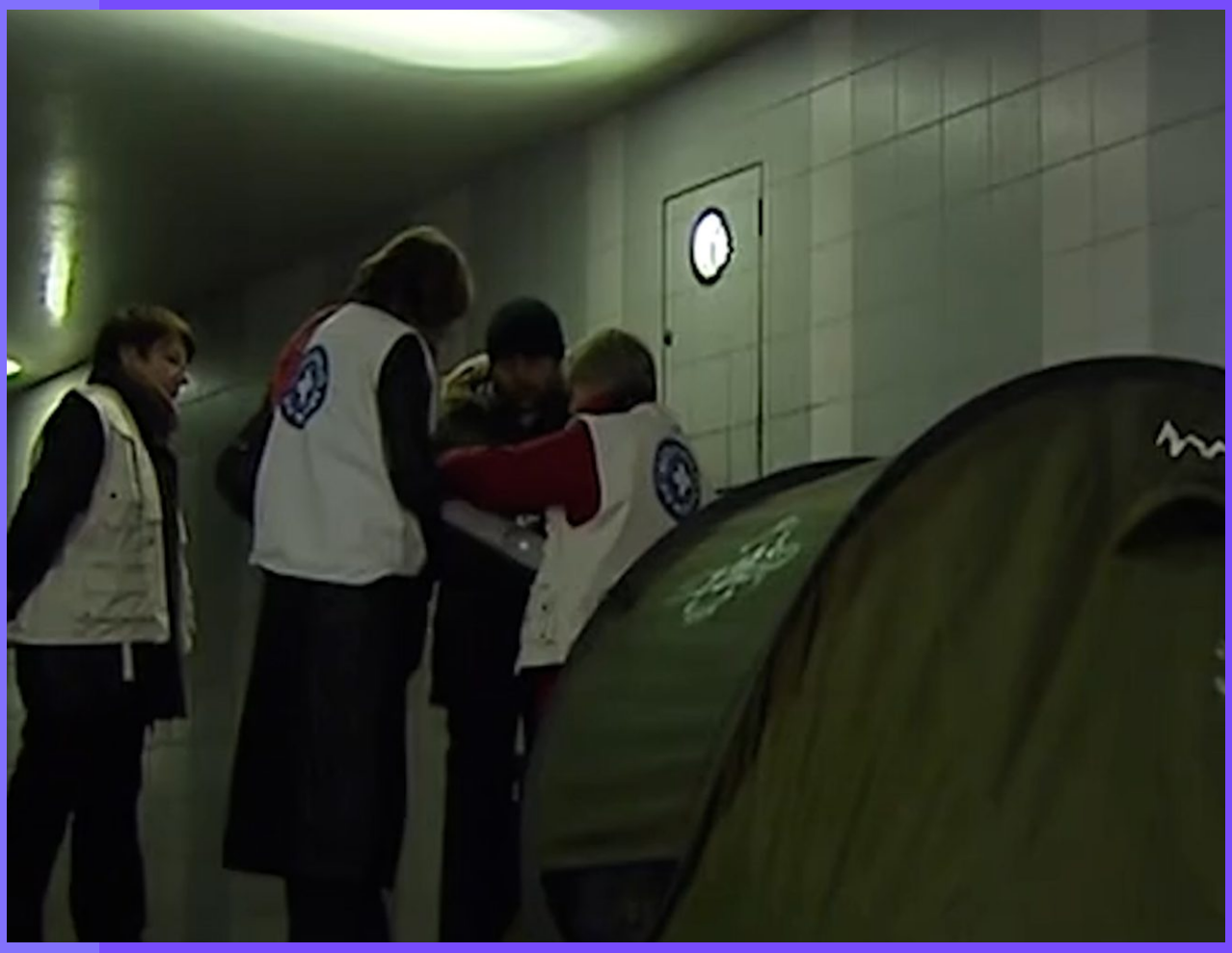
Face à l'urgence sociale – pauvreté, précarité, stigmatisations, crise du logement, santé mentale – **et à la défiance politique généralisée**, le temps de l'alerte doit céder le pas à l'action. La dégradation des conditions de vie et le recul des droits ne sont pas une fatalité. Forts de l'expérience de 930 associations et 3 500 structures, nous portons 70 propositions pour transformer durablement notre modèle social.

Des solutions existent : certaines font leurs preuves chaque jour et doivent être généralisées, d'autres ne demandent qu'à être expérimentées. Logement, emploi, minima sociaux, égalité des droits, santé, écologie, lutte contre les violences : ces propositions s'adressent directement aux personnes en situation de précarité, aux femmes victimes de violences, aux personnes sans abri, aux jeunes ou encore aux personnes étrangères. **En réponse à des vulnérabilités qui s'étendent, elles concernent toute la société.**

Cette plateforme de propositions est une invitation ouverte. Nous la mettons au débat public pour qu'elle soit partagée, discutée, affinée, et qu'elle inspire les candidat·es à la présidentielle comme les médias.

Ne laissons plus la solidarité ignorée, méprisée ou instrumentalisée. Faisons-en le cœur battant des choix politiques de demain.

Engageons-nous, de toutes nos forces !



CHAPITRE 1

Les solidarités, pour accueillir et protéger

PROPOSITION 1

Logement

Tous publics

Le constat : Malgré les résultats encourageants des plans quinquennaux « Logement d'abord », 330 000 personnes sont toujours sans domicile en France et l'accès au logement reste saturé.

→ **Faire entrer le Logement d'abord dans le droit commun** et assurer son déploiement effectif sur tout le territoire, avec des moyens adaptés et une gouvernance renforcée s'appuyant sur les collectivités.

PROPOSITION 2

Hébergement

Logement

Tous publics

Le constat : Alors que la loi DALO fêtera ses 20 ans en 2027, le nombre de ménages reconnus prioritaires mais toujours en attente d'un relogement ne cesse d'augmenter.

→ **Rendre le droit au logement et à l'hébergement réellement opposable et effectif** en renforçant les dispositifs de recours, l'accès aux droits et les capacités d'accueil sur tout le territoire.

PROPOSITION 3

Logement

Tous publics

Le constat : Alors que la demande de logement social atteint près de 3 millions de ménages en attente, la production de logements sociaux et très sociaux a drastiquement baissé depuis 2017.

→ **Amplifier la production de logements sociaux et très sociaux** afin de réduire durablement l'écart entre l'offre et la demande, en priorité dans les territoires en tension.

PROPOSITION 4

Le constat : Le nombre de personnes à la rue augmente tandis que les moyens de la veille sociale (maraudes, accueils de jour) sont de plus en plus contraints.

→ **Renforcer les dispositifs de veille sociale en première ligne** auprès des personnes sans-abri.

Veille sociale

SIAO

Hébergement

Personnes sans-abri

PROPOSITION 5

Le constat : Le sans-abrisme s'est intensifié depuis 2020 pour atteindre 350 000 personnes concernées, avec une hausse marquée du nombre d'enfants à la rue sans solution.

→ **Définir une programmation pluriannuelle de la rue au logement en augmentant notamment le nombre de places d'hébergement et en revalorisant les prix de journée** pour garantir un accompagnement de qualité adapté aux réalités des personnes et des structures sur tous les territoires.

Hébergement

Logement

Personnes sans-abri

PROPOSITION 6

Le constat : Alors que les signalements de violences faites aux femmes et à leurs enfants augmentent, le parc d'hébergement dédié reste stable depuis plusieurs années.

→ **Augmenter le nombre de places dédiées aux femmes victimes de violences** (et à leurs enfants) et aux femmes sortant de maternité sans solution de logement ou d'hébergement.

Hébergement

Logement

Femmes / Enfants

PROPOSITION 7

Le constat : Les principes d'inconditionnalité et de continuité de l'accueil en hébergement sont fragilisés par la tension sur le parc d'hébergement et de logement.

→ **Assurer un accueil inconditionnel, digne et continu pour toutes les personnes sans abri ou en situation de précarité,** en limitant les ruptures de parcours et en garantissant un accompagnement adapté aux besoins.

Hébergement

Personnes sans-abri

PROPOSITION 8

Le constat : Le parc d'hébergement et de logement adapté affiche une très mauvaise performance énergétique et n'est pas adapté aux enjeux de mixité.

→ **Améliorer la qualité du parc d'hébergement et de logement** en engageant un plan massif de travaux prioritaires : réhabilitation globale, rénovation énergétique, accessibilité, confort, genre et mixité.

Logement

Hébergement

Écologie

Tous publics

Femmes

PROPOSITION 9

Le constat : Les entraves administratives opposées aux personnes étrangères limitent l'accès à leurs droits, créant de la précarité et des dépenses supplémentaires pour les finances publiques.

→ **Engager un pack de réformes pour simplifier les démarches d'accès aux titres de séjour :** élargissement des critères, accélération des délais de délivrance, généralisation des titres de 10 ans, garantie des alternatives au tout-numérique.

Accès au droit

Personnes étrangères

PROPOSITION 10

Hébergement

Accès au droit

Personnes étrangères

Le constat : Des personnes étrangères bien intégrées, qui travaillent ou ont une vie familiale en France, restent maintenues dans l'irrégularité, alors qu'elles ne présentent pas les conditions d'un éloignement du territoire. Cette situation administrative fragile entrave notamment leur accès au logement social et prive le secteur de l'hébergement de la fluidité nécessaire.

→ **Mettre en œuvre des mesures immédiates de régularisation pour des personnes travaillant ou ancrées sur le territoire** (raisons familiales ou personnelles), afin d'ouvrir l'accès à leurs droits et au logement social, et de libérer des places dans le parc d'hébergement pour les personnes sans solution d'hébergement.

PROPOSITION 11

Accès au droit

Personnes étrangères

Le constat : Le Conseil d'État a reconnu les dysfonctionnements de la plateforme ANEF (Administration numérique pour les étrangers en France) dénoncés par les associations, enjoignant l'État à la corriger rapidement.

→ **Rendre la plateforme numérique ANEF pleinement fonctionnelle** pour garantir aux personnes étrangères un accès effectif à leur droit au séjour et éviter les ruptures de droits.

PROPOSITION 12

Asile

Emploi

Personnes étrangères

Le constat : Les demandeurs·ses d'asile restent aujourd'hui privés d'accès au marché du travail pendant l'instruction de leur demande, alors que l'emploi favorise l'insertion et que de nombreux secteurs connaissent des tensions de recrutement.

→ **Autoriser le travail, la formation et l'apprentissage du français dès le dépôt de la demande d'asile,** et faire réaliser par France Travail un bilan de compétences pour chaque personne étrangère sollicitant un titre de séjour.

PROPOSITION 13

Le constat : La maîtrise du français conditionne l'intégration des personnes étrangères, mais l'État a diminué ses financements dédiés à l'apprentissage de la langue.

→ **Garantir un accès universel à des cours de Français Langue Étrangère (FLE)** financés par l'État et dispensés en présentiel, sans distinction de statut administratif, d'âge ou de situation au regard de l'emploi.

Éducation

Personnes étrangères

PROPOSITION 14

Le constat : L'État n'héberge que 65 % des demandeurs·ses d'asile, laissant des milliers de personnes sans solution, tandis que les places dédiées aux publics vulnérables restent très insuffisantes.

→ **Programmer la création de places en CADA (Centres d'accueil pour demandeurs·ses d'asile) pour héberger 100 % des demandeurs d'asile** (incluant des places dédiées aux femmes victimes de violences), et revaloriser le tarif journalier pour garantir un accompagnement global (santé mentale, vulnérabilités, genre et orientation sexuelle).

Asile

Hébergement

Santé

Personnes étrangères

Femmes

PROPOSITION 15

Le constat : Les personnes réfugiées peinent à accéder au logement autonome alors que le nombre de places d'hébergement spécialisées stagne depuis plusieurs années.

→ **Développer les places en CPH (Centres provisoires d'hébergement)** et revaloriser leur prix de journée, tout en les orientant davantage vers le dispositif « Logement d'abord » avec des logements dans le diffus, pour renforcer l'accompagnement vers et dans le logement.

Logement

Hébergement

Asile

Personnes étrangères

PROPOSITION 16

Asile

Personnes étrangères

Le constat : Le montant de l'allocation pour demandeur·se d'asile n'a pas été réévalué depuis plusieurs années malgré les crises inflationnistes successives et l'augmentation des dépenses liée aux arbitrages récents de l'État.

→ **Aligner l'ADA (Allocation pour demandeur·se d'asile) sur le montant du RSA (Revenu de solidarité active)** afin de garantir un niveau de vie digne durant l'instruction de la demande d'asile.

PROPOSITION 17

Prostitution

Tous publics

Femmes

Le constat : La moitié des associations agréées manquent de moyens pour assurer un accompagnement global adapté dans le cadre de la sortie de la prostitution.

→ **Financer pleinement le PSP (Parcours de sortie de la prostitution)** et rendre obligatoire la formation continue des membres des commissions départementales de lutte contre la prostitution et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle.



CHAPITRE 2

Les solidarités, pour s'insérer et s'émanciper

PROPOSITION 18

Le constat : Une part importante de la population demeure exclue du travail, alors que des dispositifs d'insertion éprouvés existent et que le droit d'obtenir un emploi est inscrit dans la Constitution.

→ **Créer un droit à l'emploi opposable** s'appuyant sur les besoins des personnes et le développement de solutions éprouvées : IAE (Insertion par l'activité économique), TZCLD (Territoires zéro chômeur de longue durée) et acteurs du handicap.

Emploi

IAE

Tous publics

PROPOSITION 19

Le constat : Alors que les finances publiques se réduisent, certaines grandes entreprises réalisent des bénéfices significatifs tout en profitant des aides de l'État et des retombées de la politique d'insertion.

→ **Ouvrir une concertation avec les entreprises et les acteurs de l'emploi pour étudier leur contribution financière** au modèle économique des politiques d'insertion, notamment de l'IAE (Insertion par l'activité économique).

Emploi

IAE

Tous publics

PROPOSITION 20

Le constat : La formation constitue un levier clé d'insertion professionnelle, mais ses financements demeurent nettement sous-dimensionnés face aux besoins.

→ **Développer l'accès à la formation professionnelle des demandeurs·ses d'emploi** en augmentant le PIC (Plan d'investissement dans les compétences) et en sanctuarisant un fonds « PIC IAE » dédié aux salariés en parcours d'insertion..

Emploi

Formation professionnelle

Tous publics

PROPOSITION 21

IAE
Emploi
Écologie
Tous publics

Le constat : Les politiques d'insertion agissent au croisement de multiples enjeux sociaux, environnementaux et économiques, mais le pilotage de l'IAE (Insertion par l'activité économique) reste encore trop ciblé sur la seule politique de l'emploi.

→ **Mettre en place un pilotage interministériel de l'IAE** réunissant la cohésion sociale, l'emploi et la transition écologique pour décloisonner les politiques d'insertion.

PROPOSITION 22

IAE
Emploi
Tous publics

Le constat : Comme le démontre la démarche SEVE Emploi, la médiation active sécurise le retour à l'emploi durable grâce à un partenariat étroit entre l'association, la personne et l'entreprise.

→ **Renforcer la médiation active vers et dans l'emploi portée par les SIAE** (Structures d'insertion par l'activité économique) et financer la poursuite de cet accompagnement directement en entreprise.

PROPOSITION 23

Emploi
Hébergement
Tous publics

Le constat : Le retour à l'emploi des personnes hébergées nécessite un accompagnement de proximité respectueux de leurs choix, tout en mobilisant l'ensemble des acteurs de l'emploi et les employeurs.

→ **Développer les expérimentations de médiation active vers l'emploi au sein du secteur AHI** (Accueil, hébergement, insertion) en rapprochant les personnes accompagnées, les acteurs de l'emploi et les employeurs locaux.

PROPOSITION 24

Justice

Social

Personnes sous main de justice

Le constat : En avril 2026, 88 145 personnes étaient détenues en France pour 63 353 places opérationnelles, soit un taux d'occupation de près de 140 % en moyenne. La situation en Maison d'arrêt (établissement pour les peines dont le reliquat est inférieur à deux ans et pour les personnes prévenues, en attente de jugement) est insupportable avec une densité carcérale dépassant parfois les 200 % dans certains établissements.

→ **Mettre en place un mécanisme de régulation carcérale** pour limiter la surpopulation et garantir l'accès à un accompagnement social global adapté en détention, en mobilisant les aménagements de peines et les alternatives à la détention donnant toute sa place au travail social.

PROPOSITION 25

IAE

Emploi

Tous publics

Le constat : Le désengagement partiel de l'État et des collectivités fragilise le modèle économique de l'IAE, plongeant les structures d'insertion dans une incertitude financière permanente d'une année sur l'autre.

→ **Sécuriser le modèle économique de l'IAE (Insertion par l'activité économique)** en indexant automatiquement les aides au poste sur le SMIC et en expérimentant la recentralisation de leur financement.

PROPOSITION 26

Insertion

Jeunes

Le constat : Le système d'aide sociale exclut les jeunes de 18 à 25 ans des minima sociaux, alors même que les expérimentations d'un revenu minimum pour les jeunes garantissent de très bons résultats en matière d'insertion.

→ **Ouvrir le droit au RSA (Revenu de solidarité active) dès 18 ans,** décorrélé des revenus de leurs parents, en l'associant à un accompagnement social adapté pour les jeunes en difficulté.

PROPOSITION 27

Le constat : Les bailleurs ne considèrent pas le CEJ (Contrat d'engagement jeune) comme une ressource stable et suffisante, ce qui empêche les jeunes bénéficiaires d'accéder à un logement digne.

→ **Revaloriser le CEJ pour qu'il soit considéré comme un revenu stable,** en intégrant un forfait logement et en rallongeant sa durée, et étendre la garantie VISALE (Visa pour l'hébergement et l'accès au logement) sans condition de ressources aux allocataires du CEJ et aux jeunes issus de l'ASE (Aide sociale à l'enfance).

Logement
Social
Jeunes

PROPOSITION 28

Le constat : Les bourses ne suivent pas l'augmentation du coût de la vie et de l'inflation, ce qui plonge des milliers d'étudiants·es dans une précarité qui nuit à leurs études.

→ **Revaloriser les bourses étudiantes pour les porter au moins au niveau du RSA** (Revenu de solidarité active) socle mensuel, afin de garantir des conditions de vie dignes à chaque étudiant·e.

Santé
Social
Éducation
Jeunes

PROPOSITION 29

Le constat : L'arrêt brutal de la prise en charge à la majorité provoque de nombreuses ruptures de parcours et plonge beaucoup de jeunes sortant de la protection de l'enfance dans la précarité et l'itinérance.

→ **Créer un droit opposable à l'accompagnement et à l'hébergement jusqu'à 25 ans pour tous·tes les jeunes majeurs·es confiés à l'ASE** (Aide sociale à l'enfance), y compris les jeunes étranger·es quelle que soit leur situation administrative.

Hébergement
Logement
Insertion
Jeunes

PROPOSITION 30

Le constat : Les jeunes exilé·es contestant le refus de leur reconnaissance de minorité se retrouvent remis à la rue pendant l'instruction de leur recours judiciaire (soit plus de 3 200 jeunes selon les recensements de la CNJED), sans accès au système de protection de l'enfance ni aux dispositifs d'hébergement pour majeur·es.

→ **Inscrire le principe de présomption de minorité dans la loi,** conformément à la Convention internationale des droits de l'enfant, et garantir la protection, l'hébergement et la scolarisation des jeunes se déclarant mineur·es jusqu'à la décision judiciaire définitive.

Hébergement

Jeunes

Personnes étrangères

PROPOSITION 31

Le constat : Le marché du travail reste très difficile d'accès pour les jeunes confrontés à des difficultés sociales.

→ **Développer les outils d'insertion adaptés aux jeunes** comme les Chantiers jeunes éducatifs, le dispositif TAPAJ (Travail payé à la journée) en s'appuyant sur les structures de l'IAE (Insertion par l'activité économique).

Emploi

IAE

Jeunes

PROPOSITION 32

Le constat : L'incarcération sans accompagnement adapté ne permet pas d'assurer une réinsertion efficace et favorise les risques de récidive à la sortie.

→ **Développer les aménagements de peine et les alternatives à la détention** en les associant de manière systématique à un accompagnement social renforcé.

Justice

Santé

Social

Personnes sous main de justice

PROPOSITION 33

Le constat : Les fins de peine restent trop souvent impréparées en raison de la faiblesse des moyens d'accompagnement socioprofessionnel au sein des établissements pénitentiaires.

→ **Engager la préparation à la sortie dès l'entrée en détention** en renforçant significativement les moyens financiers et humains alloués à l'insertion des personnes incarcérées.

Justice

Emploi

Personnes sous main de justice

PROPOSITION 34

Le constat : Le nombre de mineurs·es et de jeunes majeurs·es en situation de prostitution augmente de manière significative, alors que les structures spécialisées pour les accueillir et les protéger demeurent très nettement insuffisantes.

→ **Étendre les dispositifs de prise en charge sécurisants pour les jeunes victimes de prostitution** en garantissant un financement pérenne pour la montée en charge des associations.

Prostitution

Hébergement

Protection de l'enfance

Jeunes

PROPOSITION 35

Le constat : Bien que la loi de 2016 prévoie un accompagnement vers la sortie de la prostitution, l'octroi d'un titre de séjour uniquement temporaire crée une rupture administrative qui freine l'insertion à l'issue du parcours.

→ **Accorder un titre de séjour pluriannuel aux personnes ayant achevé un parcours de sortie de la prostitution** afin de pérenniser leur insertion et de consolider les démarches engagées avec les associations agréées.

Prostitution

Personnes étrangères

Emploi

Personnes étrangères

Femmes



CHAPITRE 3

Les solidarités, pour mieux vivre et se relier

PROPOSITION 36

Santé

Tous publics

Le constat : La pénurie de professionnels·les de santé dans les hôpitaux et les structures de proximité dégrade fortement l'accès aux soins. Piliers du suivi psychiatrique territorial, les CMP (Centres médico-psychologiques) subissent de plein fouet ces difficultés structurelles et ne parviennent plus à répondre à la demande.

→ **Augmenter les moyens dédiés au recrutement des professionnel·les de santé dans les établissements des zones les plus dépourvues** (hôpital, proximité et santé mentale), afin de lutter contre les déserts médicaux.

PROPOSITION 37

Santé

Tous publics

Le constat : Alors que les troubles de santé mentale s'aggravent chez les personnes en situation de précarité, la crise de la psychiatrie publique rend leur intégration dans un parcours de soins classique de plus en plus difficile.

→ **Généraliser les permanences de soins psychiatriques et le déploiement d'EMPP** (Équipes mobiles psychiatrie précarité) directement au sein des dispositifs de solidarité pour aller vers les personnes les plus vulnérables.

PROPOSITION 38

Santé

Jeunes

Le constat : La crise sanitaire a mis en lumière l'ampleur des besoins en santé mentale chez les jeunes, soulignant la nécessité de pérenniser et de déployer à plus grande échelle les dispositifs de prise en charge spécialisés.

→ **Renforcer la prise en charge globale des jeunes (santé somatique et mentale), et pour les mineurs confiés à l'ASE** porter une attention particulière à la transition vers l'âge adulte pour éviter toute rupture dans la continuité des soins à la majorité.

PROPOSITION 39

Santé

Tous publics

Personnes étrangères

Le constat : La complexité croissante des démarches administratives et la dématérialisation rendent l'accès aux Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) particulièrement difficile pour les personnes en situation de précarité ainsi que pour les personnes étrangères.

→ **Rendre plus accessible la procédure de reconnaissance du handicap** en réduisant les délais d'instruction et en garantissant un accès direct aux MDPH pour l'ensemble des demandeurs·ses, y compris les personnes exilées quelle que soit leur situation administrative.

PROPOSITION 40

Santé

Personnes étrangères

Le constat : La barrière de la langue constitue un obstacle majeur au diagnostic, au recueil du consentement et à l'adhésion aux soins, tout en représentant l'un des motifs récurrents de refus de soins.

→ **Garantir l'accès à l'interprétariat professionnel et à la médiation en santé** en créant une cotation spécifique pour les consultations dédiées aux patients allophones afin de lever les freins structurels et les discriminations dans l'accès aux soins.

PROPOSITION 41

Santé

Tous publics

Le constat : La pénalisation de la consommation de drogues stigmatise les usagers·es et les éloigne des circuits de soins et de prévention, alors que la prise en charge médicale et sociale devrait être la priorité.

→ **Dépénaliser l'usage de drogues pour réorienter les budgets de la répression vers une politique de santé publique** axée sur l'accompagnement et la réduction des risques.

PROPOSITION 42

Santé

Tous publics

Le constat : La pertinence des Haltes soins addictions (HSA), notamment pour les personnes en situation d'exclusion est prouvée par les études scientifiques nationales et internationales qui mettent en évidence des effets bénéfiques pour les personnes accompagnées, mais aussi pour le voisinage.

→ **Pérenniser les dispositifs expérimentaux de réduction des risques qui ont fait leur preuve comme les Haltes soins addictions (HSA)**

PROPOSITION 43

Santé

Hébergement

Jeunes

Le constat : Les structures d'accueil adaptées aux jeunes cumulant un handicap ou une maladie psychique et une situation de précarité sont drastiquement insuffisante, notamment en raison d'un manque de coordination entre les secteurs social et médico-social.

→ **Développer l'offre de prise en charge pour les jeunes précaires en situation de handicap ou de souffrance psychique** en renforçant les structures dédiées, LAM (Lits d'accueil médicalisés), LVA (Lieux de vie et d'accueil), et résidences accueil en pension de famille, en élargissant l'accès au dispositif «Un chez-soi d'abord Jeunes» et en rendant effectif l'amendement Creton pour éviter les ruptures de parcours à la majorité.

PROPOSITION 44

Alimentation

Tous publics

Le constat : Dans un contexte d'accroissement de la pauvreté, la précarité alimentaire touche une part croissante de la population, tandis que les dispositifs actuels d'aide alimentaire d'urgence ne permettent pas de garantir pleinement l'exercice du droit à l'alimentation.

→ **Faire du droit à l'alimentation une priorité des politiques publiques** afin de garantir à l'ensemble de la population, et en particulier aux personnes en situation de précarité, un accès autonome, pérenne et choisi à une alimentation saine et durable.

PROPOSITION 45

Écologie

Tous publics

Le constat : Le dérèglement climatique produit des impacts sévères sur la santé, la santé mentale, le logement et l'insertion des populations. Des conséquences qui frappent encore plus lourdement les personnes vulnérables ou précaires.

→ **Protéger juridiquement et effectivement le droit des personnes à un environnement sain,** en reconnaissant son rôle déterminant sur la santé, la dignité, l'épanouissement et la pleine garantie de l'ensemble des droits humains

PROPOSITION 46

Culture

Tous publics

Le constat : La culture, le sport et les loisirs sont des droits fondamentaux au même titre que la santé ou le logement. S'appuyer sur les droits culturels (loi NOTRe de 2015) permet de reconnaître la valeur de chaque individu·e comme sujet culturel à part entière, favorisant ainsi l'émancipation collective et la cohésion sociale.

→ **Inscrire pleinement la culture, le sport et les loisirs dans les parcours d'accompagnement social,** via un cadre soutenant tous les maillons de la chaîne des secteurs social et culturel : une politique interministérielle Culture / Solidarité.

PROPOSITION 47

Culture

Tous publics

Le constat : Les secteurs de la culture et de l'éducation populaire constituent des alliés essentiels dans la lutte contre la précarité, leurs pratiques et leurs valeurs de solidarité offrant des leviers complémentaires d'accompagnement.

→ **Renforcer et essaimer le programme Respirations pour passer de projets d'animation isolés à une véritable politique globale d'inclusion fondée sur les droits culturels,** la sensibilisation des équipes professionnelles et la coopération associative.

PROPOSITION 48

Culture

Tous publics

Le constat : De plus en plus de prestataires (SNCF, structures d'hébergement, lieux culturels) refusent les Chèques-Vacances papier au profit de la version dématérialisée. Or, le volet solidaire de l'ANCV ne permet pas encore l'accès aux Chèques-Vacances Connect, ce qui entrave la réservation en ligne des séjours et des activités par les associations du secteur social.

→ **Ouvrir l'accès aux Chèques-Vacances Connect pour le volet solidaire de l'ANCV** (Agence nationale pour les chèques-vacances), tout en préservant le format papier afin de s'adapter aux différents niveaux d'aisance numérique des porteurs de projets et des publics accompagnés.

PROPOSITION 49

Culture

Tous publics

Le constat : Les structures de l'action sociale restent trop souvent en marge des politiques culturelles locales et hors des réseaux d'intervention des acteurs de la culture, ce qui limite les opportunités de projets partagés.

→ **Développer une dynamique partenariale durable entre les acteurs de la culture et de la solidarité à l'échelle des territoires,** en renforçant les liens avec les DRAC (Directions régionales des affaires culturelles) et les Scènes nationales, en intégrant les structures sociales dans les CLEA/CTEAC (Contrats locaux et territoriaux d'éducation artistique et culturelle), et en multipliant les temps d'interconnaissance professionnelle.

PROPOSITION 50

Participation

Tous publics

Le constat : La participation directe des personnes en situation de précarité à la définition des politiques sociales qui les touchent constitue un levier essentiel pour en garantir l'efficacité, la pertinence et la bonne adaptation aux réalités de terrain.

→ **Systématiser la participation des personnes en situation de précarité au sein des instances du champ social et des conseils d'administration de la protection sociale,** via les représentants-pairs, tout en garantissant des moyens dédiés à leur formation sur les politiques publiques concernées.

PROPOSITION 51

Participation

Tous publics

Le constat : Si l'expertise tirée du vécu des personnes en situation de précarité est de plus en plus sollicitée par les pouvoirs publics, sa reconnaissance concrète et sa juste valorisation manquent encore de cadre sécurisé.

→ **Créer un cadre de valorisation et de sécurisation de la participation des personnes concernées,** permettant la reconnaissance formelle de leurs savoirs d'expérience (certifications, compensations) et garantissant la neutralisation absolue de ces indemnités sur le calcul de leurs minimas sociaux et prestations.

PROPOSITION 52

Santé

Social

Éducation

Tous publics

Femmes

Le constat : En France, 25 % des familles monoparentales vivent sous le seuil de pauvreté et 83 % d'entre elles ont à leur tête des mères isolées. Paradoxalement, la pension alimentaire est actuellement imposée comme un revenu pour le parent gardien, tandis que le parent non gardien bénéficie d'une déduction fiscale pour son versement.

→ **Défiscaliser les pensions alimentaires reçues par le parent gardien,** en considérant qu'il s'agit de contributions aux dépenses liées à l'enfant et non d'un revenu imposable.

PROPOSITION 53

Santé

Social

Femmes

Le constat : Le calcul des droits par foyer ou ménage présuppose un partage effectif des ressources qui pénalise principalement les femmes, en moyenne moins rémunérées que les hommes. Cette logique met en péril leur indépendance financière et entrave la reprise d'autonomie des femmes victimes de violences conjugales.

→ **Individualiser le calcul des droits aux minima sociaux (dont le RSA)** afin de garantir des droits propres à chaque personne.

PROPOSITION 54

Logement

Santé

Social

Tous publics

Femmes

Le constat : Les familles en situation de précarité rencontrent d'importantes difficultés pour accéder aux modes d'accueil de la petite enfance, car elles sont trop rarement considérées comme prioritaires dans les critères d'attribution actuels.

→ **Réformer les critères municipaux d'attribution des places en crèche** afin de donner la priorité aux enfants de familles précaires et aux familles monoparentales, garantissant ainsi le caractère pleinement inclusif du service public de la petite enfance.



CHAPITRE 4

Les solidarités, pour continuer à agir et soutenir

PROPOSITION 55

Travail social

Tous publics

Le constat : La prédominance des subventions annuelles crée une forte insécurité financière pour le secteur associatif et génère une lourdeur bureaucratique chronophage au détriment du temps consacré à l'accompagnement.

→ **Mettre en œuvre des budgets pluriannuels sincères, élaborés sur la base des besoins réels constatés dans les territoires,** afin de garantir la pérennité financière des structures, d'assurer la stabilité des équipes et de sécuriser les parcours des personnes accompagnées.

PROPOSITION 56

Travail social

Tous publics

Le constat : Les financements accordés aux associations ne suivent que très rarement l'augmentation de leurs charges opérationnelles et salariales, créant un effet ciseau budgétaire qui met en péril leur modèle économique et leur viabilité à court terme.

→ **Indexer l'ensemble des financements publics sur l'inflation** et compenser intégralement le coût des revalorisations salariales obligatoires accordées aux professionnels·les du secteur.

PROPOSITION 57

Travail social

Tous publics

Le constat : Alors qu'une association de solidarité sur trois se trouve menacée de disparition, les tensions de trésorerie engendrées par l'augmentation des charges, la baisse des dotations et les retards de paiement des pouvoirs publics fragilisent dangereusement le secteur.

→ **Créer une banque dédiée aux associations** pour soutenir le secteur et déployer un fonds ou un mécanisme d'urgence de stabilisation financière destiné aux structures en grande difficulté économique.

PROPOSITION 58

Travail social

Tous publics

Le constat : La massification et la complexification des situations de précarité révèlent un déficit de formation face à des enjeux émergents ou transversaux auxquels sont confrontés quotidiennement les professionnels·les du secteur.

→ **Financer et déployer un plan massif de formation initiale et continue pour les professionnels,** axé sur le décloisonnement des filières (santé, social, médico-social) et ciblé sur des thématiques clés : violences et inégalités de genre, psychotraumatismes, vulnérabilités socio-environnementales, droits culturels et accompagnement de publics spécifiques (jeunes, personnes prostituées, etc.).

PROPOSITION 59

Travail social

Participation

Tous publics

Le constat : La participation des personnes concernées se heurte souvent à des résistances institutionnelles et reste trop cantonnée aux seules équipes sociales de terrain, faute de culture participative et de compréhension de ses enjeux au niveau des directions et des financeurs.

→ **Étendre les formations à la participation des personnes concernées aux cadres de direction, futurs dirigeants, fonctions de gestion et agents des pouvoirs publics,** afin d'inscrire la démarche participative dans la culture managériale, d'en conscientiser le sens et d'en anticiper les moyens.

PROPOSITION 60

Travail social

Tous publics

Femmes

Le constat : Des écarts salariaux injustifiés persistent entre les femmes et les hommes à compétences et missions égales, tandis que les filières à forte prédominance féminine souffrent d'une sous-valorisation financière structurelle.

→ **Garantir la pleine effectivité des mesures relatives à l'égalité professionnelle et à la mixité des métiers** en renforçant les contrôles sur les écarts de rémunération, en prenant mieux en compte les pénibilités spécifiques des métiers féminisés, et en revalorisant la grille salariale de ces mêmes professions.

PROPOSITION 61

Travail social

Tous publics

Le constat : Le travail social et son impact fondamental sur les personnes et la société demeurent méconnus et sous-évalués, les indicateurs quantitatifs actuels ne permettant pas de mesurer la valeur du lien humain et du temps nécessaire à l'accompagnement.

→ **Rendre visible le travail social dans toutes ses dimensions du care en créant de nouveaux outils d'évaluation qualitative,** capables de valoriser ce qui échappe aux simples chiffres : la relation de confiance, la présence au quotidien et la construction du lien au rythme propre de chaque personne.

PROPOSITION 62

Travail social

Tous publics

Le constat : La bureaucratisation croissante du secteur social ces dernières années absorbe une part excessive du temps de travail, au détriment de l'accompagnement effectif des personnes et de la qualité de la prise en charge.

→ **Lutter contre la bureaucratisation de l'action sociale en allégeant les démarches administratives,** afin de réallouer du temps utile à l'accompagnement de terrain, au travail pluridisciplinaire, à l'analyse des pratiques et aux échanges éthiques.

PROPOSITION 63

Travail social

Écologie

Tous publics

Le constat : Les transformations du marché de l'emploi liées à la transition écologique sont encore trop déconnectées du secteur de l'insertion, risquant de laisser de côté les personnes les plus fragiles alors même que les structures de terrain agissent déjà en faveur d'une écologie solidaire.

→ **Créer un référentiel d'analyse d'impact de la transition écologique juste pour les acteurs de l'insertion et de l'inclusion,** afin de mesurer l'impact de leurs activités, le développement de compétences, la lutte contre les inégalités socio-environnementales et leur contribution au lien social et à la résilience des territoires.

PROPOSITION 64

Travail social

Tous publics

Jeunes

Le constat : Les étudiants de la filière sociale rencontrent des difficultés croissantes pour trouver des stages indispensables à la validation de leur formation.

→ **Prendre en charge l'intégralité des coûts liés à l'accueil de stagiaires et d'apprenants dans le secteur de la lutte contre l'exclusion** afin de favoriser la réalisation de stages dans ces structures, consolider l'orientation des étudiants·es et renforcer les passerelles entre les organismes de formation et le terrain.

PROPOSITION 65

Le constat : Le travail pair connaît un essor au sein des secteurs social et médico-social, mais se développe en l'absence d'un cadre réglementaire et d'un modèle économique clairement définis et partagés.

→ **Lancer des travaux concertés pour la reconnaissance et la structuration du travail pair,** réunissant personnes concernées et acteurs des secteurs de la santé, du médico-social et de la précarité, afin de faire évoluer la réglementation et garantir un financement pérenne du déploiement (postes, formation initiale et continue des professionnel·les et des futurs intervenant·es-pairs).

Travail social

Participation

Tous publics

PROPOSITION 66

Le constat : Les défaillances des politiques de solidarité ont un impact direct sur l'espace public et la tranquillité publique, enjeu majeur pour l'ensemble des habitants. es. Par sa capacité d'accompagner les personnes dans le respect de leurs droits, le travail social constitue un acteur clé et légitime pour concourir à cet enjeu.

→ **Valoriser la contribution du travail social à la tranquillité publique,** dans des conditions garantissant le strict respect de la dignité, des droits et de la participation des personnes sans-abri.

Travail social

Tous publics

Personnes sans-abri

PROPOSITION 67

Le constat : L'accès à un mode d'accueil de la petite enfance constitue un levier incontournable pour favoriser l'insertion professionnelle des parents, et plus particulièrement des femmes qui subissent majoritairement les freins liés à la garde d'enfants.

→ **Lancer une expérimentation articulant insertion professionnelle et modes d'accueil du jeune enfant,** dans la continuité du protocole interministériel « Insertion dans l'emploi / Petite enfance ».

Économie

Emploi

Femmes

PROPOSITION 68

Prostitution

Femmes

Personnes étrangères

Le constat : L'entrée dans un parcours de sortie de la prostitution donne accès à une autorisation provisoire de séjour de courte durée qui ne permet pas de s'insérer durablement et peut ainsi mettre en échec le processus d'accompagnement.

→ **Délivrer une carte de séjour d'une durée de 24 mois dans le cadre du PSP,** en remplacement de l'actuelle autorisation provisoire de séjour (APS) de 6 mois renouvelable 3 fois.

PROPOSITION 69

Emploi

Insertion

Personnes étrangères

Le constat : La régularisation par le travail est un levier majeur d'accès aux droits et au séjour. Dans ce cadre, le secteur associatif dispose d'une connaissance fine des questions d'insertion par le travail et du parcours des personnes accompagnées.

→ **Assurer la participation des associations à l'organisation de la migration par le travail** dans les bassins d'emploi, en concertation avec les partenaires sociaux.

PROPOSITION 70

Éducation

Jeunes

Le constat : Face à la montée du sexisme chez les jeunes et à l'augmentation des mineurs.es victimes de prostitution, l'application des séances d'EVARS (Education à la vie affective, relationnelle et sexuelle) reste incomplète. Les associations spécialisées voient leur légitimité contestée sur le terrain et manquent de financements, tandis que les personnels éducatifs manquent de formations dédiées.

→ **Renforcer l'EVARS à l'école et réaffirmer le rôle des associations spécialisées dans la prévention des violences sexistes et sexuelles,** en garantissant leurs subventions et en assurant un budget dédié aux établissements de l'Éducation nationale pour former leurs personnels et faire appel aux associations spécialisées, en complémentarité avec les actions menées en interne.

Pour la SOLIDARITÉ contre les exclusions